



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 3286

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la pérennité du réseau des sous-préfectures. En effet, alors que l'intérêt des sous-préfectures n'est plus à prouver, notamment en termes de cohésion sociale et territoriale, puisqu'il correspond bien souvent au dernier lieu de contact entre l'État et les élus et les citoyens, en particulier dans les territoires ruraux, le Gouvernement semble vouloir procéder à la fermeture d'un certain nombre de sous-préfectures. Aussi il l'interroge sur les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3286

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 août 2012](#), page 4784

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)